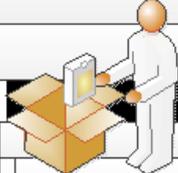
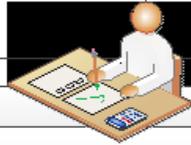
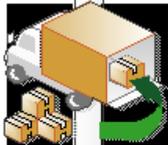
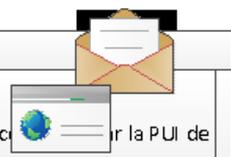


## INSTRUCTION

### 1. Concerne : Cette procédure concerne les PUI des ES référents des GHT.

#### Principe d'application

Étapes pélabiles	 <h4>Préparation des kits de consommables</h4> <p>Préparer à l'avance en petites séries, ou en tenant compte des commandes déjà transmises selon la composition fournie</p>
	 <h4>Préparation des tournées de livraison</h4> <p>Le pharmacien définit des tournées de livraison avec son prestataire logistique. Elles permettent un départ de la PUI en début de semaine pour réaliser les vaccinations avant la Date Limite d'Utilisation (DLU) des vaccins.</p> <p>Le planning de ces tournées doit être convenu avec les établissements pour permettre une organisation de la vaccination en amont des premières commandes.</p> <p>Le support de bon de commande est utilisé pour évaluer les besoins et organiser la tournée de livraison.</p>
Analyse de la demande	 <h4>Analyse de la demande – Bon de commande</h4> <p>Vérifier que l'établissement demandeur figure dans la liste desservie par la PUI de l'établissement référent, Vérifier l'adéquation entre nombre de doses de vaccins, et le nombre de flacons ainsi que la date de livraison souhaitée.</p> <p>Vérifier la complétude des informations du bon de commande (J1 ou J21 – contact et lieu de livraison – type de vaccin notamment).</p>
	<h4>Préparation - Mise en Réserve des doses J 21</h4> <p>Pour chaque commande, réserver le nombre de flacons nécessaires pour la vaccination J 21 à la date de livraison prévue. Si le stock n'est pas suffisant, ne pas procéder à la décongélation.</p> <div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> <b>Décongélation des vaccins et étiquetage spécifique de la Date et de l'heure limites d'Utilisation</b>              Cf procédure spécifique         </div>
Réserves pour J21	 <h4>Livraison</h4> <p>Dans l'attente de l'enlèvement, les vaccins sont à conserver en enceinte réfrigérée (+2 à +8°C) avec leur étiquetage définitif. Une copie du bon de commande complété est à fournir avec la livraison. Elle permettra aux destinataires de préciser la conformité de la réception. Les colis sont identifiés au nom de la structure destinataire.</p>
	<h4>Suivi - Traçabilité</h4> <p>Le bon de commande devra être retourné à l'établissement référent après réception. Les pertes de produits devront être déclarées à l'ARS selon les modalités prévues. L'enregistrement de la température pendant la tournée de livraison sera à récupérer et à fournir à la PUI de l'établissement référent.</p> 
Suivi	

**INSTRUCTION**

**2. Ressources nécessaires :**

- Produits fournis par Pfizer :
  - Flacons de vaccin Pfizer BioNTech (stockés initialement à -80°C)
  - Notice de reconstitution (prévoir un nombre suffisant d'exemplaires)
- Fournis par Santé Publique France (à défaut par la PUI de l'établissement référent)
  - Ampoules de chlorure de sodium 0,9 % stérile injectable 5 ou 10 mL
  - Aiguilles de reconstitution 21 ou 23G
  - Aiguilles d'injection intramusculaire 25G 25mm
  - Seringues 2 à 3 mL luer graduée à 0,2 mL
  - Seringues 1mL luer graduée à 0,1 mL
- Fournis par la PUI de l'établissement référent ou la pharmacie d'officine (proposition à adapter selon les ressources disponibles)
  - Sachets d'emballage et de protection pour 1 à 5 flacons de vaccin (ex : sachet 10x12cm à bulles avec rebord adhésif Lyreco 11.166.883)
  - Cartons d'emballage 20x15x12cm environ (ex : Lyreco 6.592.301)
  - Etiquettes adhésives ou support pour identifier l'établissement destinataire (contact présent sur le bon de commande)

**Composition des kits de vaccination**

Kit de vaccination Pfizer BioNTech	Kit 5 vaccinations	Kit 10 vaccinations	Kit 25 vaccinations
Carton d'emballage	1	1	1
Etiquette nombre de doses par kit	1	1	1
Ampoules de chlorure de sodium 0.9% injectable 5 ou 10 mL	1	2	5
Seringue 2 à 3 mL	1	2	5
Aiguille 21 à 23 G	1	2	5
Aiguille 25 G 25 mm IM	5	10	25
Seringue 1mL	5	10	25
Notice de reconstitution	1	1	1
Sachet de protection	1	1	1
Flacon de 5 doses de vaccin	1	2	5
Étiquette définitive (1 pour le carton + 1 pour le sachet)	2	2	2
Copie du bon de commande complété	1	1	1